

A sept heures et demie, la messe.

De huit heures à dix heures, la classe.

Après la classe, un quart d'heure de récréation.

De dix heures et un quart à onze heures et un quart, l'étude suivie de quelques minutes de prière et d'examen.

A onze heures et demie, le dîner.

Après midi.

Après le dîner, la récréation jusqu'à une heure.

D'une heure à deux heures, l'étude.

De deux heures à quatre heures, la classe.

De quatre heures à quatre heures et demie, la collation et la récréation.

De quatre heures et demie à six heures, l'étude.

De six heures à six heures et demie, le chapelet et une lecture de piété.

De six heures et demie à huit heures, le souper et la récréation.

De huit heures à neuf heures, la prière du soir et l'étude.

Remarques. 1o. En été, le lever a lieu à cinq heures, et l'étude commence à cinq heures et demie, pour finir à sept. 2o. Les jours de jeûne, les repas du midi et du soir sont retardés d'un quart d'heure, et les études qui précèdent ces repas sont prolongées d'autant. 3o. Les plus jeunes élèves se couchent immédiatement après la prière du soir.

Uniforme, &c....

Les pensionnaires ne doivent jamais paraître hors des dortoirs sans l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures